

Texte de Catherine Mayeur, critique d'art (Aïca)

Jean-Luc Bichaud poursuit, avec un amusement non dénué de gravité, la tradition française des jardins, tout en intensifiant leur artificialité. La dichotomie est intrinsèque à la botanique et le jardin s'avère, avant tout, lieu de culture.

Depuis quelques temps déjà, des gestes qu'il s'est appropriés, de la greffe, de la bouture, il a créé des espèces mutantes et des arrangements horticoles improbables : rosiers avec pousses de crayons de couleur, plantes suspendues aux racines synthétiques transparentes, plates -bandes en tapis-brosse ; il cultive des éponges sous serre, fait voler les poissons rouges dans les ramures.

Du travail d'horticulteur, il est passé à la conception de jardins paysagers, dans la logique du processus d'hybridation, qui répond à un besoin de contrôler et la nature et la représentation. Leur développement, au XVIIIème siècle, manifestait en effet le désir de construire des images ; ils se faisaient le support à d'imaginaires voyages dans le temps et dans l'espace. Les fabriques- tempietto antique, pagode chinoise, ruine gothique...,les bassins, par leur faculté spéculaire, les découpes murales devant un panorama ou encore les peintures disposées au détour des sentiers, tout l'aménagement concourait à pré-fabriquer du paysage-de la nature cadrée et regardée-pour le promeneur.

Le pavillon de Jean-Luc Bichaud, *Spectre*, évoque, tout comme la ruine, le temps qui passe, mais il se manifeste ici dans son déroulement réel et inéluctable. Les murs intérieurs sont tapissés de fleurs coupées, toutes blanches, isolées dans des éprouvettes remplies de solutions qui déclinent les couleurs de l'arc-en-ciel et qui peu à peu influencent la teinte des pétales. Le titre renvoie aux états colorés de l'installation, la pâleur initiale des fleurs et les tonalités du spectre lumineux après absorption de l'encre, à l'idée de mort, mais ne pourrait-il suggérer aussi le souvenir vivant des « folies » anciennes ?

La relation extérieur/intérieur est matérialisée par un paillason comme il se doit. Il reproduit un motif emprunté à une tradition antérieure, celle du jardin à la française, et s'inscrit donc dans un dialogue avec l'architecture, une préoccupation récurrente dans le travail de l'artiste. Un aquarium tubulaire suspendu souligne les irrégularités de l'espace construit. L'aspect volatile des poissons est accentué par leur passage sporadique dans une volière haut perchée. Le dispositif s'orne de bassins traités avec un même sens du décalage humoristique. Il s'agit de piscines miniatures sur lesquelles flottent d'étranges cactées aquatiques, maintenues par des bouées gonflables.

Le jeu n'est pas si innocent, une dangerosité latente sourd de l'association du fragile et du pointu. L'inquiétude est avivée par une frise multicolore de flotteurs, très décorative pourtant, mais dont le tracé reprend celui de la propagation d'un tsunami. Travailler avec la nature ne relève plus seulement de la poésie mais implique nécessairement une réflexion sur la relation que l'homme entretient avec son environnement et la domestication forcenée des ressources de la planète.

Si le jardin renvoie habituellement à la nostalgie du paradis perdu, c'est sans prétention ni romantisme que Jean-Luc Bichaud se fait le démiurge d'une récréation, amusée mais lucide et qui n'aurait pas commencé par séparer les cieux, les mers et les terres. Il nous

propose un jardin où tout sentiment de sublime aurait déserté, mais présidé par des principes ornementaux qui assignent un nouvel ordre aux éléments. Les matériaux utilisés relèvent de la banalité voire de la vulgarité, même si ou parce qu'ils sont communément associés au décoratif. En définitive- et avec la douce ironie de l'artiste- ne pourrait-on considérer l'ornement, si présent, comme l'impureté propre à toute procédure d'hybridation ?